



TROC VÊTEMENTS : règlement

Article 1 : horaires et lieu d'échange

Vendredi 7 mai 2021 au lycée de l'Albanais en AT10 de 10h à 16h30

Article 2 : dépôt des vêtements

Du lundi 3 mai au jeudi 6 mai 2021 entre 7h30 et 8h ou entre 13h et 13h30 en AT10

Article 3 : vêtements acceptés / refusés

Certains vêtements ne seront pas acceptés (troués, tâchés, non lavés). Les organisateurs se réservent le droit de refuser certains articles s'ils ne sont pas conformes au règlement.

Vêtements autorisés : pulls, sweats, vestes, manteaux, tee-shirts, shorts, pantalons, jeans, leggings, survêtements, joggings, robes, jupes, gilets, chemises, sous-pulls ; *liste non exhaustive*

Vêtements refusés : chaussures, chaussettes, maillots de bain, gants, écharpes, sous-vêtements, masques, accessoires (ceintures, couvre-chefs, bijoux, foulards, lunettes de soleil) ; *liste non exhaustive*

Article 4 : vêtements restants

Tous les vêtements restants à la fin de la journée seront donnés à une association : secours catholique, Secours Populaire ou Emmaüs. Aucun vêtement ne pourra être récupéré par son propriétaire.

Article 5 : tickets avec dépôt

Pour procéder à l'échange de vêtements, les personnes posséderont un ticket d'une couleur déterminant le nombre d'article qu'ils pourront prendre.

ATTENTION : 1 seul ticket par personne

- * de 1 à 2 articles déposés = ticket orange = max 2 articles pris
- * entre 3 à 5 articles déposés = ticket jaune = max 5 articles pris
- * entre 6 à 10 articles déposés = ticket vert = max 10 articles pris
- * entre 11 à 15 articles déposés = ticket rouge = max 15 articles pris
- * entre 16 à 20 articles déposés = ticket bleu = max 20 articles pris

Article 6 : tickets sans dépôt

Les personnes n'ayant pas déposé de vêtements pourront tout de même prendre des articles en payant un ticket de couleur, selon son budget. Les tickets sont à acheter en avance, du lundi 3 mai au jeudi 6 mai entre 13h et 13h30 en AT10.

ATTENTION : 1 seul ticket par personne / tickets non remboursables

- * 2€ = ticket orange = 1 à 2 articles
- * 4€ = ticket jaune = 3 à 5 articles
- * 6€ = ticket vert = 6 à 10 articles
- * 8€ = ticket rouge = 11 à 15 articles
- * 10€ = ticket bleu = 16 à 20 articles

Article 7 : nombre d'articles maximum

Le nombre d'article est limité à 20, au dépôt comme au retrait.

Article 8 : achat de tickets supplémentaires

Vendredi 7 mai à partir de 14h30, possibilité de venir acheter des nouveaux tickets, si le nombre de vêtements restants est suffisant.

Article 9 : autorisation parentale

Les lycéens mineurs participants devront OBLIGATOIREMENT avoir l'autorisation de leurs parents. Elle sera demandée lors du dépôt des vêtements ou de l'achat d'un ticket.

Article 10 : inscription et acceptation du règlement

Tout participant devra obligatoirement lire, accepter et signer le règlement intérieur.

